



ETAT, METIERS EN TENSION – Transition énergétique

Chargée/Chargé de mission de développement économique et technique des énergies renouvelables

Produire de l'énergie autrement

Depuis une décennie, le principe de la transition énergétique est aujourd'hui accepté et compris comme une nécessité. Mais il est difficile d'effacer un siècle d'utilisation d'énergie fossile et 60 ans de dépendance au nucléaire. Pour faire entrer les nouvelles formes de production d'énergies dans la pratique, ancrer les changements d'habitudes qui en découlent avec des impacts importants sur les paysages, des médiateurs sont en charge du développement de projets innovants pour installer les énergies nouvelles dans notre quotidien.

Les énergies renouvelables regroupent toutes les formes de production n'utilisant ni ressources fossiles (charbons, gaz, pétrole), ni combustible nucléaire. Il s'agit du solaire thermique, du solaire photovoltaïque, de l'énergie éolienne, hydraulique, géothermique et de l'utilisation de la biomasse.



Des projets gigantesques

Des organismes producteurs ou distributeurs d'énergies comme des groupes industriels ont pour projet d'installer des sites de production d'énergies renouvelables. Mais ces aménagements qui engagent des investissements de grande ampleur concernent une multitude de domaines et de services publics : consultation de la population, préservation des droits des riverains, conservation du paysage, de la faune et de la flore, préservation des ressources naturelles, utilisation de surfaces arables ou côtières, raccordement aux réseaux électriques, nuisances du chantier de construction, suivi de l'exploitation, etc. Plusieurs services de l'État différents que le porteur de projet devra consulter.

Pour faciliter la transition énergétique et coordonner de manière efficace les nouveaux aménagements, dans chaque région, parfois même à l'échelon du département, l'État a mis en place plusieurs agents dans différentes organisations chargées de relayer et de promouvoir sa politique de développement des énergies nouvelles. Des femmes ou des hommes orchestre assurant le lien, le conseil et l'instruction des projets d'installations de production d'énergies.

Particularités des régions côtières et de la Normandie

La géographie de chaque région influe sur la nature des aménagements possibles en matière d'énergies renouvelables. La production solaire dépend de l'ensoleillement ; les régions de montagne sont propices à l'hydro-énergie ; en plaine, les éoliennes dominent et les régions maritimes offrent des possibilités pour les éoliennes avec la spécificité marine, l'utilisation des courants marins et de la houle.

La région Normandie est porteuse d'un grand projet d'installation d'éoliennes marines pour lequel le chargé de mission "énergies renouvelables" s'investit auprès des acteurs associés ou des populations riveraines, notamment pour les craintes liées aux incidences sur les paysages par exemple. Pour Frédéric POULEAU, Chargé de mission énergies marines renouvelables, DREAL Normandie, *"il est nécessaire d'expliquer aux riverains et aux associations que les éoliennes marines, très éloignées du rivage, vues de la plage, correspondent à la taille d'une allumette tenue à bout de bras" (pour les projets normands avec les 1ères éoliennes à 10 km des côtes).*

Un métier valorisant et un poste au long cours

Un projet d'équipement de production d'énergie renouvelable est réparti sur une dizaine d'années pour un parc éolien en mer. La simplification administrative engagée par le gouvernement vise à réduire ce délai à 7 ans puis idéalement vers 5 ans). La chargée ou le chargé de mission a donc la possibilité de constater l'évolution depuis la phase de conception jusqu'à sa mise en service. Au centre des projets, il est à la pointe des techniques de production d'énergies durables. Gestionnaire de toute une chaîne d'acteurs, il a une vision globale des projets.

Les missions

Le chargé de mission énergies renouvelables » constitue, pour les porteurs de projets qui souhaitent installer des sites de production énergies renouvelable, une sorte de "porte d'entrée" pour toutes les questions administratives et réglementaires. Ces dossiers complexes nécessitent un dialogue avec de nombreux services de l'État qui instruisent les différents aspects du projet et sont chargés de proposer au Préfet les autorisations nécessaires. Le chargé de mission permet d'aiguiller vers les bons services et les bons acteurs.

Il a aussi un rôle d'animation et de suivi. Animation des instances de concertation et des groupes de travail spécifiques : déclaration d'utilité publique, faisabilité, impacts environnementaux, etc. et suivi de la réalisation des différentes phases du projet. A ce titre, il est le garant du respect du planning de réalisation en lien avec les industriels et les services de l'État impliqués.

Conditions particulières des missions

- Déplacements occasionnels sur le terrain.
- Déplacements et participations à des réunions fréquentes.
- Travail de coordination en équipe pluridisciplinaire (équipe projet).

Le poste : Coordonner - Travailler pour l'avenir - Participer au bien-être des citoyens

Vos qualités : Ouverture d'esprit - Sens du contact - Réactivité - Négociation

Les métiers en tension : 10 fiches qui présentent des fonctions au fort potentiel de recrutement. Des postes en région pour les services déconcentrés de l'État
Pour tous les niveaux : du CAP, BAC à BAC + 5 et doctorats. Pour certains postes d'exécution, des possibilités de recrutements sans concours.

SGAR de Normandie plateforme-rh@normandie.gouv.fr – www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie

ETAT, METIERS EN TENSION - Transition énergétique

Les données de l'INSEE

Les métiers de la transition énergétique sont nouveaux et donc peu identifiables dans la nomenclature des professions et catégories sociales de 2003. Toutefois, une étude réalisée par l'Insee, la Direccte et la Dreal en mars 2014 (Aval n°142) a permis d'identifier des professions liées aux emplois verts par domaine d'activités.

Ainsi, neuf professions ont été identifiées, auxquelles appartient le métier de techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions, seul métier présent dans la fonction publique d'État. En Normandie, 55 agents l'exercent. Les deux tiers d'entre eux sont âgés de 35 à 54 ans.

Ces professions sont plus répandues dans le secteur privé. Au total, elles regroupent 11 500 emplois, publics et privés, en Normandie.

Les métiers verts plutôt occupés par des jeunes

Emplois dans les métiers verts en Normandie

	Emplois	Répartition par tranche d'âge		
		Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans ou plus
Métiers de la production et de la distribution d'énergie et d'eau	7 050	34%	52%	14%
Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau	1 400	29%	54%	17%
Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage	4 050	28%	57%	15%
Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)	1 600	52%	39%	9%
Métiers de la protection de la nature	40	55%	43%	2%
Agents techniques et forestiers, gardes des espaces naturels	40	55%	43%	2%
Métiers de l'assainissement et du traitement des déchets	2 990	32%	57%	11%
Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	955	36%	54%	11%
Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères	675	16%	72%	13%
Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	1 360	38%	52%	11%
Métiers plus transversaux	1 420	41%	51%	8%
Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement	580	33%	58%	9%
Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions	840	46%	46%	8%
EMPLOI TOTAL DANS LES MÉTIERS VERTS	11 500	34%	53%	13%

Source : Insee DADS 2014 - emplois salarié total (public, semi-public, privé) - postes principaux - lieux de travail - nombres arrondis

Tendances d'évolutions

Tous les métiers de la transition énergétique sont porteurs d'avenir. Le chargé de mission, par son rôle central, sera en première ligne dans les décennies à venir. Il devra suivre la création de technologies nouvelles et l'évolution des moyens existants par une mise à jour constante de ses connaissances.

Avec l'augmentation du nombre de sites de production d'énergie renouvelable, une spécialisation par technologie est à prévoir.

Interactions avec l'environnement socio-économique

Dans le cadre de la gestion de projet, le chargé de mission est "au cœur de l'action". Il est en liaison avec les bureaux d'études qui assurent les études préalables. Il côtoie les industriels porteurs de projets ainsi que les entreprises de travaux publics (ou spécialisées pour les travaux en mer notamment) qui réalisent les installations. Constamment informés des nouvelles techniques, ils consultent les industriels sur les moyens de production d'énergie les plus modernes.

Il est aussi "les yeux" du ministère de l'environnement avec lequel il échange fréquemment. Par sa connaissance de terrain, il participe à l'élaboration des politiques de préservation de l'environnement au niveau départemental et régional.

Il est en lien direct et constant avec toutes les institutions publiques de la région.

Une formation post recrutement

Lors de l'intégration, le tutorat, les possibilités de formation, l'utilisation des compétences déjà présentes dans les services et la pratique des dossiers en liens avec d'autres chargés de mission permettent la prise de poste dans de bonnes conditions. Tout au long de la vie professionnelle des dispositifs de formation ministérielle ou interministérielle permettent l'acquisition de compétences additionnelles et spécialisées.

Devenir Chargée/Chargé de mission de développement économique et technique des énergies renouvelables

1 - La voie classique

- Sur concours d'attaché d'administration de l'État, accessible par un concours interministériel ou par le concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration, concours de catégorie A accessibles avec un diplôme de niveau BAC + 3.
- Sur concours externe d'ingénieur du ministère de l'environnement, accessible avec un diplôme de niveau BAC + 5, dominante technique ou diplôme d'ingénieur conseiller.

Le principe du concours permet de "faire fi" de la formation de base. Seul le niveau de diplôme compte. Cependant, pour être opérationnel rapidement, les profils de formation en environnement, énergie climat, aménagements et risques industriels, permettront une intégration plus aisée.

2 - La mobilité, une démarche de recrutement

La loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels reconnaît un droit nouveau aux agents, le droit à la mobilité, et leur permet de construire un parcours professionnel cohérent et enrichissant qui réponde à leurs aspirations personnelles et aux besoins des services.

Correspondance métier RIME : chargée/chargé d'une filière de production d'énergies renouvelables - FP2ECA05

Ce métier vous intéresse, consultez

Définition officielle du métier : <http://www.fonction-publique.gouv.fr/biep/repertoire-interministeriel-des-metiers-de-letat>

Opportunités d'offres d'emploi, modalités de concours et calendriers annuels : <https://www.place-emploi-public.gouv.fr/>

Remerciements : Frédéric POULEAU, Chargé de mission énergies marines renouvelables, DREAL Normandie

Toutes les fiches métiers en tension : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Ressources-Humaines-et-Action-Sociale/La-PFRH-Plateforme-Ressources-Humaines/Les-metiers-en-tension> ou <https://urlz.fr/a18x>